D. L.
16 MAR 1955

MINISTERE de L'AGRICULTURE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES DU LANGUEDOC - ROUSSILLON

MONTPELLIER - 16, rue de la République - Tél. 72.58.72

-- 3ème Année ---------------- N° 5 -----------

II Mars I955
Edition Générale n° 3

AVERTISSEMENT

MONILIA DE L'ABRICOTIER — Zones I - II - III

Les récentes précipitations atmosphériques provoquent des contaminations contre lesquelles nous recommandons un traitement au soufre micronisé. On peut (à titre d'essai) employer un fongicide organique tel que le captane, le ferbame ou le zinèbe.

INFORMATIONS

DESHERBAGE DES CEREALES — Toutes zones

La végétation adventice est abondante dans la presque totalité des cultures, aussi nous conseillons d'effectuer le désherbage chimique de ces céréales à l'aide des produits ci-après :

- Acide sulfurique : à la condition d'être spécialement équipé.

- Colorants nitrés : leur principal avantage est de pouvoir être employé tôt lorsque la céréale est encore en herbe et que les mauvaises herbes risquent de l'étouffer.

- Hormones : 2-4.D. et M.C.P.A. : Ces produits doivent s'employer au printemps entre le tallage et la montaison sur de mauvaises herbes jeunes en pleine végétation, pendant une période chaude (température supérieure à I2°) succédant à une période pluvieuse. Pour détruire les chardons attendre qu'ils aient 15 à 20 cm de hauteur.

PRIX DE L'ABONNEMENT : 800 frs pour une édition.

AVIS IMPORTANT : Nous rappelons à nos abonnés qu'ils ne reçoivent que les avis concernant les cultures de la région où ils résident et qu'ils ne doivent pas tenir compte du numéro du bulletin porté sous le titre au milieu de la page.

Les personnes désireuses de recevoir les avis concernant toutes les régions de la Circonscription doivent contracter un abonnement spécial.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,
P.BERVILLÉ

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles,
L.L.TROUILLON

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles du Languedoc-Roussillon, 16 rue de la République, Montpellier. Le Gérant: R.BERTRAND. Autor. du 23/I/53. Reproduction, adaptation réservées.

P 75